

« Nouvelle Assemblée nationale : trois orientations prioritaires »



Le soulagement que nous avons ressenti le 7 juillet au soir était réel : le RN ne serait pas au Gouvernement. Nous savions cependant, au vu des résultats et de la progression continue de l'extrême droite et de ses idées, que nous entrions dans une turbulence parlementaire à haut risque. Le fait est là. Le soulagement fut donc de courte durée.

Les partenaires sociaux que nous sommes ont vécu avec beaucoup de violence ces 7 dernières années.

Qu'on en juge : nous avons négocié et signé deux accords sur l'assurance chômage des salariés intermittents du spectacle, d'abord rejetés par les organisations interprofessionnelles et méprisés par le Gouvernement.

Nous sommes confrontés à des négociations salariales intenable en raison d'un contexte où les budgets s'effondrent, et de nombreux salariés de notre secteur souffrent d'un niveau de revenu particulièrement bas.

La réforme des retraites imposée au forceps, a totalement

ignoré les spécificités du secteur culturel et provoquera une plus grande précarité des métiers artistiques et techniques du spectacle vivant.

Au moment où l'Assemblée nationale s'installe, il nous semble essentiel de rappeler trois orientations fondamentales pour nos organisations sur lesquelles nous interpellons les députés républicains.

- La démocratie du dialogue social doit être remise sur le devant, et les corps intermédiaires doivent être respectés. Nous demandons qu'aucune réforme de l'assurance chômage ne soit engagée avant même d'évaluer les effets probablement désastreux de la précédente et que l'accord unanime du 27 octobre 2023 soit ainsi repris.
- Nous sommes toutes et tous convaincus que le délitement politique est, pour une part essentielle, le produit du démembrement des services publics engagé depuis des décennies et gravement accentué ces dernières années. Nous appelons à une refondation de leurs objectifs et nous appelons à des convergences pour les sauver et redonner aux citoyens, notamment les plus modestes, confiance dans notre pacte d'équité territoriale. Le service public de l'art et de la culture, fondé sur l'intérêt général, se mobilisera totalement en faveur de cet objectif au cours des deux prochaines années.
- Enfin, les coupes budgétaires contre les services publics, et notamment celui de la culture, ne peuvent plus être acceptées. Une nouvelle politique budgétaire et fiscale permettrait de répondre aux enjeux financiers sans anéantir les services publics. Les salaires, et traitements, et l'emploi en général ont besoin d'une

politique volontariste reposant sur une affectation de moyens directs. Nous serons tous et toutes, particulièrement attentifs aux premières décisions budgétaires du prochain gouvernement. Nous demandons le rétablissement des crédits coupés en 2024 et un abondement de 150 millions de crédits issus de la part individuelle du Pass culture, sur lequel la Cour des comptes a dressé un bilan sévère, en les fléchant vers l'emploi, la création, l'aide directe aux équipes artistiques, et la permanence artistique et technique sur l'ensemble du territoire afin de favoriser notamment une politique d'éducation artistique et culturelle volontariste et partagée avec les acteurs de l'Éducation nationale.

La responsabilité de la nouvelle Assemblée est écrasante. Elle a deux ans pour éviter de voir le risque de l'extrême droite revenir.

Aux nouveaux députés, qui prennent place à l'Assemblée nationale, nous demandons de la clarté et de la lucidité : notre modèle social, nos services publics sont les garants d'une démocratie vivante. Ils ont besoin d'une politique volontariste et de moyens supplémentaires.

Les signataires :

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT – CGT Spectacle

F3C CFDT – Communication Conseil Culture CFDT

FNAR – Fédération nationale des Arts de la rue

LES FORCES MUSICALES – Syndicat professionnel des Opéras, Orchestres et Festivals lyriques

PROFEDIM – Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique

SCC – Syndicat des Cirques et Compagnies de Création

SFA CGT – Syndicat Français des Artistes-interprètes

SNAM CGT – Union Nationale des Syndicats d'Artistes Musiciens (Enseignants et Interprètes) de France CGT

SNAPAC – CFDT – Syndicat national des Artistes et des Professionnels de l'animation, du Sport et de la Culture

SNMS CGT – Syndicat National des Metteuses et Metteurs en Scène

SNSP – Syndicat National des Scènes publiques

SUD – Culture – Syndicat « Solidaires, Unitaires et Démocratiques » de la Culture

SYNAVI – Syndicat National des Arts Vivants

SYNDEAC – Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles

SYNPTAC CGT – Syndicat National des Professionnel·le·s du Théâtre et des Activités Culturelles

